

Août | Septembre | Octobre 2019

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
23



PATRIMOINE : CE CHÂTEAU QUI RAPPROCHE

p.22



p.8

Retour sur l'inauguration
du stade Jean Giralou

p.10

Retour sur le Festival
La Salvetat en Scène

AOÛT

Du 23 au 25 août

GRANDE FÊTE LOCALE

Plus d'infos p. 23
Proposée par la municipalité.

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace Boris Vian, 10h00
Plus d'infos p. 23
Proposé par la municipalité.

Vendredi 13 septembre

SOIRÉE COUNTRY

Espace Boris Vian, 21h00
Proposée par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Samedi 14 septembre

SOIRÉE THÉÂTRE

Un stylo dans la tête de Jean Dell
Espace Boris Vian, 21h00
Plus d'infos p. 25
Proposée par la Compagnie de l'Olive.

Dimanche 15 septembre

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre YVAN LOUIS
Espace Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié.

Vendredi 20 septembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS

Salle Annexe Boris Vian, 18h à 20h
Proposée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Plus d'infos p. 23
Proposées par la municipalité.

Vendredi 27 septembre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYMPATHISANTS

Salle Annexe Boris Vian, 18h à 20h
Proposée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Samedi 28 & dimanche 29 septembre

TOURNOIS DE WARGAME

Jeux de figurines fantastiques !
Espace Boris Vian, de 8h à 17h
Proposé par l'association Ork N Roll.

OCTOBRE

Jeudi 3 octobre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle Annexe Boris Vian
Proposée par l'association Loisirs Rencontres Réflexion.

Samedi 5 octobre

JOURNÉE POUR LA PAIX & LA NON VIOLENCE

Jardin Boris Vian, à partir de 13h00
Plus d'infos p. 24
Proposée par l'association 1001 motard(e)s.

Samedi 12 octobre

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Espace Boris Vian, 10h30
Proposée par la municipalité.

SOIRÉE SPECTACLE VIVANT

Festival La Salvétat en Scène
Espace Boris Vian
Proposée par la municipalité.

Vendredi 18 octobre

SOIRÉE ROCK

Entrée 8 € avec une boisson offerte et le vestiaire gratuit.
Espace Boris Vian, 21h30
Proposée par l'association Rock N Roll Studio.

Dimanche 20 octobre

VIDE-ATELIERS

Vente de matériel de loisirs créatifs de créateurs et de particuliers
Espace Boris Vian, de 10h à 18h
Avec l'orchestre Belle K'Danse
Proposé par l'association Les Touch' à Tout

Du vendredi 25 au dimanche 27 octobre

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Espace Boris Vian, de 10h à 18h30
Proposées par l'association SAM (Salvetat Autos et Maquettes).

NOVEMBRE

Dimanche 17 novembre

BRADERIE AUX JOUETS

Espace Boris Vian, de 10h à 17h
Plus d'infos p. 27
Proposée par MC2.

Nouvelles activités

TOILETTAGE À DOMICILE DE CHIENS ET DE CHATS

Pollux & Compagnie
72 bd Maryse Bastié
31880 La Salvétat Saint-Gilles
06 32 66 19 22
lagarriguesophie31880@gmail.com
www.pollux-compagnie.fr

ATELIERS DE CUISINE ET DE PÂTISSERIE À DOMICILE

Aurélie Verdier
Biscuits personnalisés
06 80 11 83 28
www.gourmandista.fr
Facebook/GoURmANDiStA
Instagram@gourmandista

NETTOYAGE BÂTIMENTS, FIN DE CHANTIER ET ESPACES VERTS

NHAL
06 51 32 92 14
mounianhal@gmail.com

PSYCHOLOGUE

Noëlle Magali Mallet
19C avenue du Château d'Eau
06 52 50 78 98

Les citations à retenir

« La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. »
Abraham Lincoln

« La dictature parfaite aurait les apparences de la démocratie; une prison sans murs dont les prisonniers ne songeraient pas à s'évader. Un système d'esclavage où grâce à la consommation et aux divertissements, les esclaves auraient l'amour de leur servitude. »

Aldous Huxley



Infos relatives aux événements proposés par la municipalité à retrouver sur Facebook et mise à jour des événements de la commune sur le site internet.



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Nathalie JOCKIN-KIERASINSKI, Marine FAUCHER et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES.
Crédits photos : Mairie de La Salvétat Saint-Gilles, www.fotolia.com - Création / Impression : Microsophia

VIE MUNICIPALE

- 3 Editorial du Maire
- 4 Compte Administratif 2018
- 5 Budget 2019
- 6 Compte-rendu Conseil municipal du 11 avril 2019
- 7 L'opération « J'adopte un arbre »
- 7 Nouveau citoyen
- 8 Une inauguration sous le signe du partage
- 9 Les détritrus, on n'en peut plus...

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 10 Festival La Salvetat en Scène 2019
- 11 Retour sur le tremplin musical 2019
- 11 Rétrospective du 8 mai
- 11 Cinema plein air : un vrai régal
- 12 Journée de la Résistance
- 14 Coup de projecteur sur le projet Frankenstein
- 14 Exposition de peinture
- 15 Fête de la musique
- 15 Fête nationale
- 16 Collecte des déchets et conteneurs
- 16 La solidarité ça s'apprend
- 16 Opération tranquillité vacances
- 17 Le frelon asiatique
- 18 Les moustiques
- 19 Vivre ensemble

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 20 Etat des travaux
- 22 Ce château qui rapproche

SORTIR & BOUGER

- 23 Les médiévales
- 23 La soirée spectacle vivant
- 23 Dates à retenir
- 24 Le Souvenir Français
- 24 1001 Motard(e)s
- 24 Octobre Rose
- 25 Entraide Partage Travail
- 25 La Compagnie de l'Olive joue...
- 26 Le cyclo salvétain
- 27 Taekwondo
- 27 TCS
- 28 « L'école d'autrefois »
- 28 Voyage à Rosas
- 29 Le Pétanque Club
- 29 Le club de l'amitié
- 30 Hand
- 30 MJC

TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre



Chers concitoyens,

Le début de la période préélectorale qui précède les élections municipales de mars 2020, est fixé au 1er septembre 2019. Dans les prochains numéros de ce bulletin municipal, les différents propos, qu'ils s'agissent des miens ou de ceux des groupes d'opposition dans la tribune qui leur est réservée, sont tenus d'avoir un caractère neutre et informatif et ne doivent pas répondre à des fins de propagande électorale. Dans ces conditions, cet édito est donc le dernier « libre de parole » de la mandature 2014-2020. Il est vrai que le mandat actuel entame sa sixième et dernière année et, avec le groupe majoritaire qui m'entoure, nous avons le sentiment que bien des choses, en sommeil depuis trop longtemps, ont bougé depuis 5 ans de façon concrète et visible. Je ne vais pas commencer à dresser un bilan dans ces quelques lignes, mais nous ne manquerons pas de l'élaborer et de vous le présenter dans les mois prochains, avec nos propres moyens, en espérant que les orientations et les choix de gestion de la commune auront su répondre le mieux possible à vos attentes.

Mais ce n'est pas parce que la communication va entrer en sommeil, que l'action municipale va faire de même. Bien au contraire ! En plus des chantiers et des projets déjà annoncés, de nouveaux services vont voir le jour d'ici la fin de l'année. Parmi ceux-ci, je peux citer :

- Dès la rentrée de septembre, une **amélioration de l'offre « bio »** dans les menus de la restauration scolaire, et cela toujours pour le même tarif, inchangé depuis le début de notre mandat.
- En octobre, un nouveau service culturel, avec l'ouverture d'une **ludothèque municipale** (prêt et jeu sur place), qui sera ouverte les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires.
- Vers le mois de novembre, un projet de **cinéma associatif** devrait se concrétiser et proposer des projections de films, lors de séances hebdomadaires, dans un espace Boris Vian « aménagé en conséquence ».
- Et pour finir l'année, la réalisation des **jardins familiaux**, avenue Sainte-Germaine, devrait se terminer et les quelques 35 parcelles à cultiver qui les composent pourront être mises à disposition des futurs jardiniers.

Vous avez pu vous rendre compte, au cours de ces années écoulées, de l'attachement au quotidien de notre équipe pour toujours améliorer ou vous proposer de nouveaux services « publics », et cela en respectant l'enveloppe budgétaire qui nous est consentie. Nous espérons que ces nouveautés contribueront à votre satisfaction.

A présent, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été et d'excellentes vacances.

Votre Maire
François ARDERIU



Compte Administratif 2018

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7397098,32	7429312,98
Mouvements réels	7086846,02	7084490,96
Mouvements d'ordre	227614,14	18273,4
INVESTISSEMENT	1571854,93	2115115,89
Mouvements réels	1553581,53	1887501,75
Mouvements d'ordre	18273,4	227614,14
TOTAL	8 968 953,25	9 544 428,87
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	32 214,66
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	-	543 260,96
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	1 259 127,76

Résultat de l'exercice (y.c. Reports) : + 1 050 432,94
 Résultat global cumulé (RAR compris) 2018 : + 1 291 507,24
 Le compte administratif fait apparaître un solde positif.

Dépenses réelles de fonctionnement en €

DÉPENSES / CHAPITRE	2017	2018	VARIATION
011 : charges à caractère général	2 494 746,11	2 324 582,71	-6,82%
012 : charges de personnel	3 878 398,62	3 974 340,03	2,47%
014 : atténuations de produits	62 287,37	55 689,94	-10,59%
65 : autres charges de gestion courante	649 273,49	671 943,41	3,49%
Total	7 084 705,59	7 026 556,09	-0,82%
66 : charges financières	48 907,63	44 329,93	-9,36%
67 : charges exceptionnelles	15 572,98	15 960,00	2,49%
Total	7 149 186,20	7 086 846,02	-0,87%
TOTAL	7 380 851,43	7 314 460,16	4,31%
SOLDE DES OP REELLES	796 882,36	-2 355,06	798,14%

Recettes réelles de fonctionnement en €

DÉPENSES / CHAPITRE	2017	2018	VARIATION
013 : atténuations de charges	173 230,66	204 299,08	17,93%
70 : produits des services	549 912,31	565 899,69	2,91%
73 : impôts et taxes	4 059 250,28	3 904 595,54	-3,81%
74 : dotations et participations	2 496 457,61	2 360 211,73	-5,46%
75 : autres produits de gestion courante	14 655,72	17 237,56	17,62%
Total	7 293 506,58	7 052 243,60	-3,31%
76 : produits financiers	2,30	2,30	0,00%
77 : produits exceptionnels	652 559,68	32 245,06	-95,06%
TOTAL	7 946 068,56	7 084 490,96	-10,84%
042 Opérations d'ordre entre section	21 250,61	18 273,40	-14,01%
043 Op. ordre intérieur de section	0,00	0,00	

Recettes Réelles d'Investissement (y compris 1068)

Source : CA

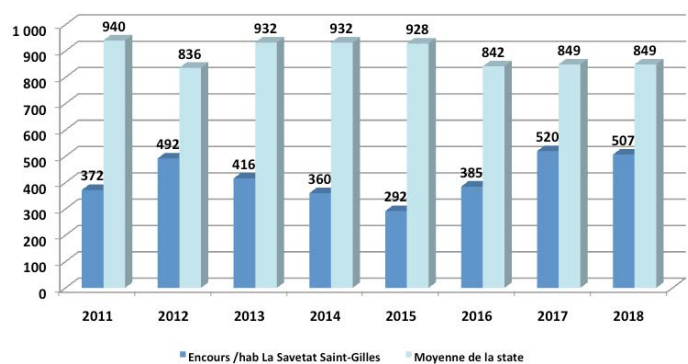
	2018
Emprunts et dettes	500 000,00
FCTVA	180 905,26
TA	333 572,36
Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00
Remboursement travaux	1 500,00
Cessions / Autres immos	
Subventions	471 524,13
TOTAL RRI	1 887 501,75

Dépenses Réelles d'Investissement

Source : CA

	2018
Remboursement d'emprunts	354 056,07
Dépenses d'équipement	1 199 525,46
TOTAL DRI	1 553 581,53

Encours de la dette par habitant



L'encours de la dette par habitant a diminué passant de 520 € en 2017 à 507 € par habitant pour 2018.



Budget 2019

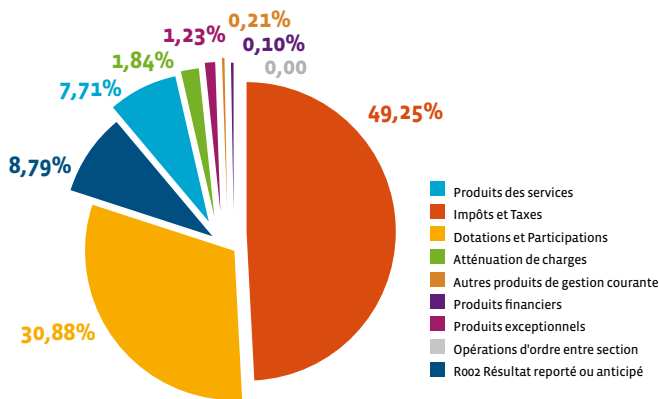
Equilibre Général du Budget 2017

Fonctionnement	Dépenses = Recettes = 8 148 346,00 € (+1,48 % par rapport au BP 2016)
Investissement	Dépenses = Recettes = 4 384 771,00 € (+27,22 % par rapport au BP 2016)
TOTAL	Dépenses = Recettes = 12 533 117,00 € (+9,21 % par rapport au BP 2016)

Les recettes et dépenses de fonctionnement se répartissent comme présenté ci-dessous :

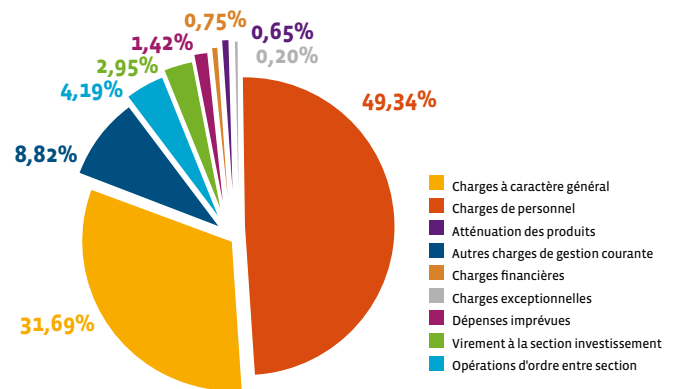
Attention les pourcentages (%) sont calculés par rapport au total prévu de l'année 2018

Recettes de fonctionnement 2019



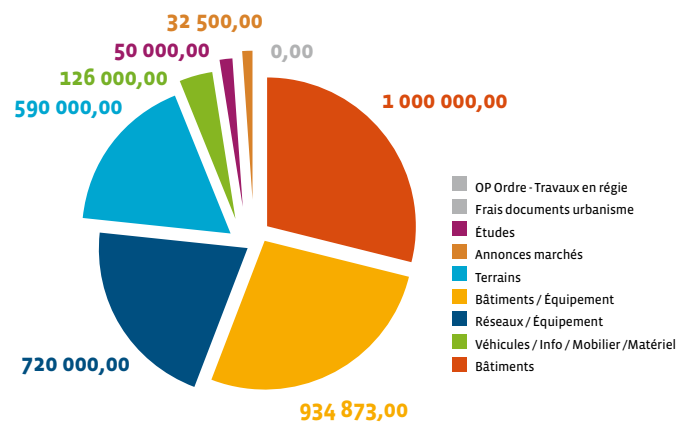
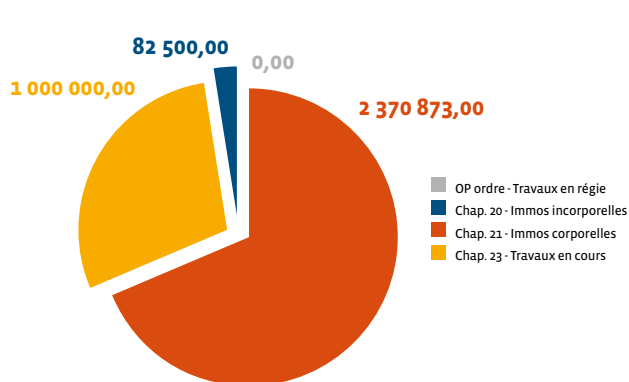
% par rapport au total de l'année

Dépenses de fonctionnement 2019



% par rapport au total de l'année

Répartition des investissements 2019



Le budget pour l'année 2019 se caractérise par le maintien de la stabilité budgétaire.

Les taux des taxes d'habitation, sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti restent identiques à ceux des années précédentes :

- > Taxe d'habitation : 17.94 % (inchangé)
- > Taxe sur le foncier bâti : 19.74 % (inchangé)
- > Taxe sur le foncier non bâti : 159.00 % (inchangé)



Compte-rendu Conseil municipal du 11 avril 2019

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sur le site internet www.lasalvetat31.fr

1. DÉCISIONS MUNICIPALES



2019-12 du 20 mars :

Avenant n°2 au marché n° PS15 005 pour la période 4 – Organisation, gestion et animation de l'Action Jeunes/Jeunes Adultes et de l'école de musique – LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

Montant initial du marché	186 138,48 € HT	186 138,48 € TTC
Montant de l'avenant	+ 1 180,47 € HT	+ 1 180,47 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	+ 4,55 %	
Montant du nouveau marché	187 318,95 € TTC	187 318,95 € TTC

2019-13 du 3 avril :

Devis travaux enfouissement de réseau télécom (hors câblage) avenue du Château d'Eau – BARDE SUD OUEST

Montant : 20 573,11 € HT soit 24 687,73 € TTC

2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE : TRAVAUX D'URBANISATION RD 42 – 1^{ÈRE} TRANCHE



Mr le Maire rappelle au conseil municipal la convention relative à la réalisation de travaux d'urbanisation en date du 21 mars 2019 et indique que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la commune vont entreprendre des travaux d'urbanisation – 1^{ère} tranche de la RD 42 dans l'agglomération de la commune.

La mairie réalisera les trottoirs ainsi que d'autres aménagements et le conseil départemental va procéder aux travaux de renfort de la chaussée (impasse de la Beauce à rue du Château d'Eau).

Ce chantier est estimé à : 594 660,00 € HT

TVA	118 932,00 €
Total	713 592,00 € TTC

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver la demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Voté à l'unanimité

3. APPROBATION DE LA CONVENTION DE PORTAGE ENTRE LA COMMUNE ET L'EPFL DU GRAND TOULOUSE RELATIVE AU TERRAIN SITUÉ LIEU-DIT TABÉOU (PARCELLE AA 139)



Par courrier du 31 octobre 2018, la commune a demandé à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse de bien vouloir procéder, pour son compte, à l'acquisition par préemption au prix de la DIA d'un terrain situé lieu-dit Tabéou à La Salvetat Saint-Gilles, cadastré section AA 139, d'une superficie de 8 971 m², ainsi qu'à son portage.

La motivation de la préemption était la constitution d'une réserve foncière pour réaliser des équipements publics lors de l'urbanisation de la zone.

Cette acquisition a été formalisée le 27 février 2019 par acte notarié pour un montant de 100 000 € hors frais d'acquisition.

Il est proposé d'approuver la convention définissant les conditions de portage, par l'EPFL, de ce terrain.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver la convention de portage entre la commune de La Salvetat Saint-Gilles et l'EPFL du Grand Toulouse concernant un terrain situé lieu-dit Tabéou, cadastré AA 139, d'une superficie de 8 971 m² et de l'autoriser à la signer.

POUR : 22, CONTRE : 3 (Mme PETIT et Mrs CHAGNIOT, DIOUF), ABSTENTION : 1 (Mme MEYER)

4. ACQUISITION DE LA DÉPENDANCE SITUÉE 13 AVENUE DU CHÂTEAU D'EAU (PARCELLE AC 90)

Mr le Maire expose que la commune de La Salvetat Saint-Gilles souhaite acquérir une dépendance située sur la parcelle AC 90 au 13 avenue du Château d'Eau d'une superficie d'environ 76,5 m².

Voir plan joint.

Les propriétaires ont donné leur accord pour un montant d'une valeur globale de 22 000 €, les frais de découpage du géomètre et de notaire liés à la vente étant à la charge de la commune.

Mr le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'acquisition de la dépendance située sur la parcelle AC 90, 13 avenue du château d'eau pour un montant de 22 000 €.

POUR : 20, CONTRE : 5 (Mmes MEYER, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, CESSÉS), ABSTENTION : 1 (Mr DIOUF)



Les news du Conseil Municipal des Jeunes

L'opération « J'adopte un arbre » récompensée !

Le 13 mars dernier, nous avons reçu le premier prix de la caisse locale des Trophées de la Vie Local organisés par le Crédit Agricole.

Etant lauréat, notre projet était automatiquement présenté aux Trophées de la Vie Locale au niveau régional.

Nous ne sommes pas peu fiers de vous annoncer que nous avons remporté le second prix régional le 6 juin dernier à l'espace Diagra de Labège.

C'était un grand moment pour nous car nous ne nous attendions pas à ce que notre opération « J'adopte un arbre » remporte un nouveau prix. Nous sommes ravis et nous vous donnons rendez-vous en décembre pour de nouvelles plantations.

Vous pourrez à nouveau compléter des bulletins de parrainage durant les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019.



Les trophées de la vie locale - 13 mars 2019



Cérémonie de naturalisation en présence de Mme Yvette DIAZ, déléguée auprès du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS (à gauche) et Mme Naïma LABAT, adjointe au Maire, responsable de la culture (à droite).

Un nouveau citoyen français à La SALVETAT Saint-Gilles

Comme à leur habitude, les élus de la commune ont accompagné le 6 juin dernier un Salvetaïn à la cérémonie de naturalisation organisée par la Préfecture de la Haute-Garonne, sous la direction de Mme Cécile-Marie LENGLET, sous-préfète de Muret. Ce jour là, Monsieur David JENKINS a accédé à la nationalité française.

Félicitations à lui.



Une inauguration sous le signe du partage



11 mai 2019 : Inauguration du stade Jean Giraldou



Remise de la médaille de la ville à M. Giraldou

La réfection du stade Jean Giraldou était un projet d'envergure pour la commune.

Son inauguration était à voir comme un symbole de cohésion, une fête ouverte à tous les Salvétains et Salvétains pour partager la rénovation de ce lieu communal.

Beaucoup de monde l'attendait depuis longtemps mais un calendrier chargé nous obligeait à reculer la date officielle de l'inauguration du stade Jean Giraldou.

C'est finalement **le 11 mai que l'évènement tant attendu a eu lieu** devant un parterre de personnes officielles : Mme Véronique VOLTO, vice-présidente du Conseil Départemental, M. Alain DOUCET, président de la Ligue de rugby Occitanie, M. Bernard PUJOL, président du Comité Départemental 31 et secrétaire général de la ligue Occitanie, M. Bernard SOUCASSE, président des écoles de rugby de la Haute-Garonne, M. François ARDERIU, maire de La Salve-

tat Saint-Gilles entouré de ses adjoints, son Conseil Municipal et un invité surprise M. Guy NOVES qui est venu en tant que voisin et ancien professeur de sport qui dans ses débuts a fréquenté les anciennes installations sportives. Tout ce beau monde était entouré de près de 1000 spectateurs qui étaient venus pour découvrir ces nouvelles installations que nous envient beaucoup de nos voisins.



Après que la Conseillère départementale ait, avec M. le Maire, découvert le nom du stade et coupé le ruban avec l'aide des enfants de l'école de rugby, sont venus les discours avec un moment très fort lors de la prise de parole de M. NOVES.

Une fois cette partie officielle terminée les nombreux participants ont pu visiter les installations, club house, vestiaires, salle de sport, etc.

La matinée s'est poursuivie par un buffet où tous les Salvétains avaient été invités et l'après-midi c'est l'école de rugby qui assurait l'animation par des démonstrations.

Comme nous l'avons déjà écrit, le stade n'est pas destiné qu'à la pratique d'un seul sport mais doit être un lieu de vie pour toute sorte de manifestation. C'est pour cette raison que **le 1er juin 2019, dans le cadre du festival La Salvétat en scène, nous avons pu y voir la séance de cinéma**



en plein air et le 27 juin 2019 le stade a accueilli le Tour de France de colombophilie (voir site mairie). Pendant l'année scolaire des enfants des écoles ont pu s'entraîner pour leur cross annuel et pour finir comment mieux honorer ces nouvelles installations qu'en offrant un titre? C'est ce qu'a fait l'équipe réserve du club de rugby du RCSP (Racing Club Salvétat Plaisance) en décrochant le bouclier de champion de France (un titre historique). Ce trophée va trôner à vie à une place d'honneur, dans le nouveau club house. Que de belles aures pour ces nouvelles installations.

Pour rappel, une subvention de 300 000 € a été attribuée par le département pour la



Animation musicale assurée par la fanfare de Plaisance du Touch

construction du stade tout le reste a été autofinancé par la commune (Salvetains, Salvétaines).



Les news du Conseil Municipal des Jeunes (suite) Les détritrus, on n'en peut plus...



Le 22 mai dernier lors de la réunion mensuelle du CMJ, Lauriane nous a informés que des livres avaient été brûlés sur le parking du groupe scolaire des Trois chênes. En effet, des personnes malveillantes ont pris les livres de la boîte à lire et les ont détruits. Nous sommes scandalisés par ce manque de civisme et ces dégradations. Quel est l'intérêt de brûler des livres alors qu'ils sont mis à la disposition des Salvétains gratuitement et qu'ils permettent aux habitants de lire et de se cultiver?

Un tas de déchets a également été photographié par Lauriane qui l'a découvert dans les bois derrière l'école.

Et ce n'est pas tout...

Nous avons organisé la traditionnelle journée de l'environnement « Nettoyons La Salvétat », samedi 25 mai 2019. Une cinquantaine de bénévoles équipés et motivés ont ramassé les déchets dans les quartiers de l'Apouticayre et Nelson Mandela. Croyez-nous, nous avons été désagrè-

blement surpris de voir que ces deux quartiers étaient envahis de détritrus en tous genres. Et oui, entre les plastiques, les papiers, les morceaux de ferraille, les phares de voitures et autres emballages de restauration rapide, nous avons eu du travail... Et vous savez quoi? Nous sommes glissés dans des endroits quasiment inaccessibles pour ramasser tous ces déchets. Et oui, il est plus facile de jeter ses ordures sous une voiture, dans un fossé, dans les haies ou dans les buissons que les déposer dans une poubelle située à 5 mètres...

De nombreux sacs poubelle ont été utilisés, nous n'avons pas pu peser ni évaluer la quantité de détritrus ramassés. Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'il y en avait plus que l'année dernière.

Que faut-il faire pour que les comportements changent?

Vous pensez certainement : « C'est super ce que font les jeunes du CMJ »...

Le penser c'est bien, mais agir c'est mieux!

Alors soyez vigilants, faites preuve de civisme et ramassez vos déchets...





Festival La Salvetat en Scène 2019

un festival d'émotions



Pour sa troisième édition, le festival la Salvetat en Scène a su, une nouvelle fois, séduire le public.

Durant ces 3 jours de festivités, concerts, spectacles de danse et animations se sont succédé dans une ambiance chaleureuse, familiale et intimiste. Tous les artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire vibrer le public et toutes les générations ont pu profiter de la manifestation grâce une programmation soigneusement pensée.

Par exemple, les petits (mais aussi les grands, jeunes et moins jeunes) ont pu apprécier le conte dansé « l'île déboussolée » proposé par la compagnie « La Locomotive », merveilleuse création artistique qui suscite la réflexion sur les relations humaines. Une jolie représentation, subtile et plaisante dont la profondeur n'a laissé personne indifférent.

Le samedi soir, Léa Paci, nous a montré l'étendue de son répertoire et nous a présenté en avant première bon nombre des titres qui seront présents sur son prochain album dont la sortie est prévue début 2020. Nous avons eu la chance qu'elle descende de scène et vienne avec nous, le



public, pour nous faire participer à l'occasion d'une chanson plus personnelle.

Nous avons également eu la prestation du groupe de danseuses tribales et de musiciens tziganes « Les Belly's en vrack » dont les costumes, les regards et les expressions corporelles s'ajoutaient à une chorégraphie et une musique marquées d'une forte singularité pour nous transmettre tout un flot de sentiments.

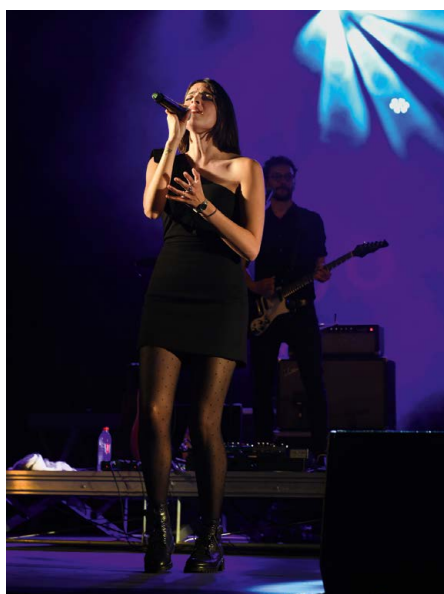
Le dimanche soir, c'est le quartet de jazz Carré d'As qui nous a présenté une partition de qualité que nous avons à l'évi-

dence majoritairement appréciée. Cela a permis à une partie du public de partager quelques pas de danse malgré les températures élevées.

Nous avons pu vivre de nombreux autres bons moments durant ces 3 journées grâce notamment aux associations et structures assimilées qui ont assuré des représentations et des démonstrations.

A ce titre la municipalité remercie le Comité des Festivités, Le Centre de Loisirs (CLSH) et l'accueil périscolaire (CLAS) Léo Lagrange, le Centre Social Frédéric Chopin, Terpsi Danse, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), le Centre d'animation Jeunesse (CAJ) avec Loisirs Education et Citoyenneté, le Rugby (RCSP) et l'ensemble des bénévoles qui assurent chaque année un travail exceptionnel. Elle remercie également tous ses partenaires, la Communauté de Communes de la Save au Touch, le Conseil Départemental et la Région Occitanie.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.





Retour sur le tremplin musical 2019

Le tremplin, concours musical destiné à la découverte des nouveaux talents, commence à assoir sa notoriété dans le secteur toulousain. Ainsi, cette année, les candidatures étaient plus nombreuses que l'an passé et le public a pu profiter, à ce titre, de prestations plus diversifiées.

Cette année, étaient retenus pour cette journée :

- 5 participants dont 3 groupes pour les plus de 18 ans,
- 6 participants dont 2 groupes dans la catégorie des moins de 18 ans.

Le nombre des candidats a permis de profiter d'un registre musical allant du rap au piano et guitare voix en passant par la pop, le rap et même le métal.

Les vainqueurs de cette journée, qui ont remporté au choix une journée de coaching ou un enregistrement en studio, étaient également présents pour la première partie du Festival.

Pour attester de la qualité de ce spectacle, il faut savoir qu'un coup de cœur qui n'était à l'origine pas prévu, a été ajouté à la programmation du festival pour présenter un candidat de plus au grand public.



Tremplin musical, le 18 mai 2019.

Cinéma plein air : un vrai régal



Cinéma plain air, le 1er juin 2019.

Le rendez-vous annuel du cinéma de plein air a, encore une fois, séduit le public. La **projection de « Pierre Lapin »** a réuni un public familial au stade Jean Giraladou où le pop corn, gracieusement offert par la mairie, a remporté un franc succès !

Rétrospective du 8 mai



74 ans après la fin de la guerre en Europe, le 8 mai dernier, la France commémorait la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux armées alliées et par conséquent la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Ce fut un moment de recueillement partagé par de nombreux Salvétains, la municipalité, les anciens combattants de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), du Souvenir Français et de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance) qui s'est déroulé devant le monument aux Morts de la commune.

L'anniversaire du 8 Mai 1945 nous rappelle la victoire des valeurs de la démocratie contre l'obscurantisme, le racisme, la discrimination, la haine de l'autre, ...

Cette commémoration a aussi été le moment de rendre l'hommage que nous nous devons à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, quel que soit leur âge, leur couleur de peau, leur lieu de naissance, leurs croyances, se sont battus, parfois au prix de leur vie, pour notre liberté et qui ont permis de fonder notre société actuelle sur des valeurs de partage.



Journée de la Résistance

En faisant du 27 mai « la journée nationale de la Résistance » l'assemblée nationale a voulu marquer l'attachement de la nation à la première réunion du Conseil National de la Résistance, présidée par Jean Moulin qui s'est déroulée le 27 mai 1943.



Comme chaque année depuis 2015, date de création de l'association ANACR à La Salvétat Saint-Gilles, par M. Paul Andrau, grâce à la dynamique du comité local de l'association des anciens combattants et ami(e)s de la résistance, nous avons la chance de bénéficier d'une véritable et unique « fête de la Résistance ». Unique, car c'est la seule de la région.

Nous devons toujours nous rappeler que grâce à l'engagement de ces Femmes et ces Hommes de toutes obédiences, à leur combat, nous profitons aujourd'hui de la paix et de la démocratie.

Car si leur rôle fut décisif dans la libération du territoire, ces Femmes et ces Hommes ont contribué à une refondation républicaine, basée sur les valeurs de la résistance (le courage, la défense de la république, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui) et celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance (Sécurité sociale, congés payés, retraites). N'oublions jamais que nous sommes les dignes héritiers de leur combat.

Ces Femmes et ces Hommes ont eu le courage de dire non, de faire face, alors qu'il était tellement plus facile d'épouser l'indifférence. Le courage d'affronter au quotidien la Peur, la Nuit, la Mort ne suffit pas, il faut aussi des convictions !

Ces Résistantes et ces Résistants étaient portés par des valeurs républicaines humanistes, héritées de la Révolution Française et sacralisées par notre devise, « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ils étaient prêts à payer le prix fort pour protéger ces valeurs. Ce sont des biens précieux, qui

doivent être constamment défendus, car rien n'est acquis pour toujours !

Des Femmes et des Hommes qui se sont engagés par patriotisme, mais qui très vite ont été contraints de lutter contre la peur de l'autre, car la France était alors occupée et soumise à un régime de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Le combat qui a été le leur demeure le nôtre, car les préjugés, les discriminations et les agressions qui n'ont d'autres fondements que le racisme et l'antisémitisme ont certes changé de forme, mais restent toujours aussi vivaces.

Commémorer la Résistance, c'est, pour nous tous, l'occasion d'affirmer nettement qu'il est possible de ne pas oublier afin de ne pas répéter inlassablement les erreurs du passé à l'heure où nous sommes écartelés entre la tentation de l'ultranationalisme et celle de l'ultralibéralisme. (Connaître le passé pour préparer l'avenir).

Il est de notre responsabilité de faire les bons choix, vraisemblablement de lutter pour ne pas décevoir ces Femmes et ces Hommes qui composaient la résistance qui souhaitaient bâtir un monde meilleur pour leurs enfants dont nous sommes.

En effet, preuve est faite qu'il y a en tout individu la capacité de dire non, à refuser





les déterminismes imposés, à la condition de le faire dans le respect des valeurs qui fondent notre vivre ensemble, parmi lesquelles la justice et l'égalité. L'école est là pour nous l'apprendre et l'ANACR pour vous le rappeler !

Dans la résistance, il y avait des Femmes et des Hommes de toutes conditions. Il y avait ceux qui représentaient les élites, il y avait ceux qui représentaient les catégories populaires. Mais tous ont refusé les discours défaitistes et la soumission au vainqueur.

Ces femmes et ces hommes étaient ensemble et voulaient une France plus juste.

Il nous appartient donc aujourd'hui d'honorer leur héritage et surtout de ne pas les décevoir.

Chacun de vous qui se retrouve dans ces valeurs, peut rejoindre le comité local de l'ANACR domicilié à la Mairie.

La Journée de la Résistance instaurée par la loi du 19 Juillet 2013, fixée au 27 Mai, date anniversaire de la création du CNR, (Conseil National de la Résistance), restera dans la mémoire de tous les participants. Etaient présents M le Maire, M Mananet, secrétaire Général de l'ANACR de la Haute Garonne, (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance), Maître Nakache, président de la

ligue des Droits de l'Homme de Toulouse, Mme Diaz présidente de l'association ANACR de La Salvetat, M Cassano président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants, Algérie, Maroc, Tunisie). Portes Drapeaux, Mme Aversen et M Bigot étaient présents.

Après plusieurs discours des présidents des associations et de M. le Maire ainsi que de Maître Nakache, les élèves de 2 classes de CM2 Condorcet et des élèves de 3^{ème} du collège Galilée, ont lu des textes et des lettres de résistants. Les élèves de l'école Condorcet ont fait des illustrations qui ont été exposées sur le parvis de la Mairie.

A cette occasion un petit livret, reprenant toutes ces illustrations, leur a été remis. (Photo visible auprès du service communication).

Nous remercions très chaleureusement leurs professeurs.

Des gerbes furent déposées au pied de la plaque commémorative.

En compagnie de la fanfare de Plaisance tous les élèves et adultes ont entonné la Marseillaise et le Chant des Partisans.



Un magnifique lâcher de colombes par l'association Salvétaine « Pigeons Voyageurs » a enchanté le public présent.

Pour clôturer cette matinée de convivialité et de partage, un vin d'honneur préparé par la cuisine centrale municipale et installé par les employés municipaux, a été ensuite partagé à Boris Vian.



Un beau passage de mémoire pour les générations à venir.

Un hommage a été rendu à M Vila, ancien résistant dans le Corps Franc de la Montagne Noire (FFI).

En 1944 alors âgé de 17 ans et demi, comme il nous l'a précisé, monsieur Georges Vila s'engage dans les forces françaises intérieures (FFI), au sein du « corps franc de la montagne noire », avec son frère Yves Vila. Pour lui et son

frère c'était une évidence, il n'y avait pas de doute, il fallait que tous deux s'engagent.

Étant donné son jeune âge, monsieur Georges Vila n'a pas pu suivre son frère aîné âgé de 20 ans pour s'engager dans les FFL, Forces Françaises Libres. Malheureusement ce dernier a payé de sa vie, lors d'une mission en Allemagne, la Bataille du Rhin. Monsieur Georges Vila, au péril de sa vie, approvisionnait en nourriture, transport d'armes, munitions... en participant à des coups de mains divers.





Coup de projecteur sur le projet Frankenstein

La **thématique 'culture urbaine'** inscrite dans le programme culturel « La Salvétat en Scène » vise à présenter au public les différents styles artistiques inspirés par la ville que ce soit de la danse, du chant, du conte, du slam, du dessin, ou toute autre expression.

Cette année, le concept a été présenté aux élèves des écoles de la commune à travers un parcours pédagogique comprenant divers ateliers de découverte pratique et le spectacle « Frankenstein ». **Ce spectacle, tiré du livre du même nom, mêle musique, danse hip-hop et conte moderne.**

Pour que l'éducation et l'accès à la culture ne soient pas réservés qu'aux enfants, ce spectacle était proposé le même jour, une deuxième fois, en soirée avec une entrée libre pour que tout un chacun puisse en profiter. Une initiative artistique, culturelle et pédagogique vivement appréciée.



Exposition de peinture : un évènement encore apprécié



Cette seconde édition de l'exposition de peinture, proposée par la municipalité et LEC (Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud) a confirmé l'intérêt des salvétains pour la culture artistique.

Durant 4 jours, à l'espace Boris Vian, le public venu nombreux, a pu découvrir le travail des élèves des ateliers d'arts plastiques de l'association, du professeur Wilfrid Cadet mais aussi d'artistes amateurs. Les visiteurs ont pu découvrir différentes techniques : acrylique, aquarelle, peinture à l'huile, crayon mais aussi sculpture. Avec près de 300 œuvres exposées, le public est venu en masse et près de 200 personnes étaient présentes au vernissage.



Exposition municipale d'arts plastiques du 9 au 14 mai 2019.



Fête de la musique, une édition en toute convivialité

Cette année, malgré une météo incertaine la fête de la musique a encore rassemblé les Salvétains.

L'installation s'est faite par une journée nuageuse et plutôt humide laissant craindre quelques ondées pour la soirée et donc la mise en péril de la fameuse fête. Mais, au final, il n'en a rien été et bien au contraire ! Non seulement le temps s'est montré clément mais en plus le public était tout de même présent.

L'ouverture de la soirée a été faite par l'école de musique qui a immédiatement pris possession de la scène en proposant une démonstration de qualité. Le ton était donné, coté musique ça allait assurer.

Le temps de cette prestation, les spectateurs se sont massés nombreux, pour écouter, autour de la buvette du Comité des Festivités et devant la scène en petits groupes. Suivant l'enchaînement des morceaux, les spectateurs arrivaient.

Quand le groupe Elixir a pris le relais pour assurer la deuxième partie de la soirée, la place du 19 mars 1962 était comble et le public enjoué.

C'est à cette ambiance déjà chargée en bonne humeur et en échanges joyeux que les joueurs du club de rugby ont apporté encore un peu plus de partage en venant fêter leur titre de champion de France avec toute la commune. A cette occasion, ils n'ont pas hésité à monter sur scène pour montrer à tous leur récompense : le bouclier.

En conclusion, pour faire la fête l'essentiel n'est pas la météo mais bien le lien social, qui semble fort sur la commune.



Fête de la musique, 21 juin 2019

Fête nationale

Le **14 Juillet** est la fête nationale de la République française. Elle a été instituée par la **loi Raspail du 6 juillet 1880**, pour commémorer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la **fin de la monarchie absolue et le début de la république**, ainsi que la Fête de la Fédération de 1790, symbole de **l'union de la Nation**. La loi ne mentionne pas quel est l'évènement commémoré : « *La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle* » (article unique).

Il est à remarquer que les républicains ne contrôlent l'ensemble des institutions qu'à partir du début de l'année 1879. L'enracinement de la République s'affirme par un ensemble de symboles (la fête nationale du 14 Juillet), la mise en place de rituels et de pratiques collectives.



Commémoration du 14 juillet 2019.



Collecte des déchets et conteneurs

- Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez obtenir des conteneurs (ordures ménagères, déchets verts, tri sélectif) ?
- Vous souhaitez changer le volume de votre conteneur ou remplacer votre conteneur disparu ou volé ?

Adressez-vous au secrétariat des Services Techniques
8 avenue des Pyrénées.

Tél. : 05 62 13 24 03.

Ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 (sauf mardi après-midi et vendredi après-midi).

- Pour toutes les questions qui concernent la collecte des déchets ou un conteneur endommagé :

Adressez-vous directement à la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST)

10 rue François Arago

31830 Plaisance du Touch.

Tél : 05 34 51 44 33 / fax : 05 34 51 44 37



La solidarité ça s'apprend

Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école des Trois Chênes et leur enseignante Fabienne Lépineux, ont reçu les animatrices du projet des « Suspendus » ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de la Salvétat Saint-Gilles et madame Morange pour se préparer à participer à un élan de solidarité. Ce projet a été impulsé à Rennes, Marseille, Lyon et Toulouse.

Voilà de quoi il s'agit : un suspendu = un don mis en attente, en suspens, d'où la dénomination « suspendu ». Par exemple, vous achetez deux cafés, un que vous consommez et l'autre que vous offrez et mettez en attente pour une personne anonyme dans le besoin. C'est un concept qui peut se développer à l'infini entre : baguette, sandwich, soupe, dessert, livre, place de spectacle, de cinéma, coupe de cheveux, etc.

L'objectif est de donner sans retour, un geste solidaire purement altruiste. Chacun pouvant connaître un jour des difficultés ponctuelles ou régulières, le réseau des Suspendus peut être l'action où l'on se reconnecte avec notre fraternité.

Les enfants ont démarché les commerçants. Ils ont insisté sur le fait que cela ne leur coûtait rien, si ce n'est un peu de leur temps pour gérer les articles à destination des personnes précaires. Ils sont les « passeurs » entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent. Ils ont très majoritairement bien reçus ces citoyens en herbe. Ils les ont écoutés attentivement et deux d'entre eux n'ont pas hésité à adhérer de suite au projet : **la fleuriste « Nature des Fées » et la coiffeuse « S'ever'in »**. Depuis, de nombreux commerçants ont suivi le mouvement et nous avons désormais La valse des pains, Mousse toutou, coiffeur Stephan, salon de thé the Light House, Lunettes de Sophie.

Pour l'instant, ces lieux peuvent recueillir vos dons, aussi modestes soient-ils.

Les autres commerçants ont promis de réfléchir à la proposition. Les élèves ne manqueront pas de le leur rappeler gentiment dès la semaine prochaine.

Un grand merci au Centre Social, à Pauline particulièrement et à madame Morange pour leurs soutiens et leurs accompagnements.

Opération tranquillité vacances

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre !



Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Brigade de Gendarmerie dont vous dépendez ou à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre domicile. La Police Municipale effectue régulièrement

des patrouilles et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie afin d'assurer votre sécurité.

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la Mairie :

<https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/services-et-informations/securite/>

Après l'avoir dûment remplie et signée, remettez-la en Mairie ou à la Police Municipale

Police Municipale
5, Avenue Saint-Exupéry
Tél. 05 61 06 18 36

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30-12h / 14h - 17h30

Mercredi (Période scolaire) :
8h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Mercredi (Hors période scolaire) :
8h30 - 12h / 14h - 17h30

Le 1^{er} samedi du mois : 9h00-12h00



Le frelon asiatique



Présentation

Le frelon asiatique (*Vespa Velutinanigrithorax*) a été observé pour la première fois en France en 2004 en Lot-et-Garonne. On observe aujourd'hui des frelons asiatiques sur tout le territoire.

En juillet 2016, la Commission européenne a classé le frelon asiatique sur la liste d'espèces invasives à combattre dans le règlement européen(1), en tant que prédateur redoutable.

(1) Le règlement exige que trois sortes de mesures soient prises : prévention pour éviter l'introduction de cette espèce dans l'UE, détection précoce et éradication rapide pour l'empêcher de s'installer, gestion pour éradiquer ou empêcher la prolifération

Le reconnaître

Le frelon asiatique est facilement distinguable du frelon européen par sa taille (plus petit) et sa couleur (abdomen avec des bandes jaunes). Le frelon asiatique est également connu sous le nom « frelon à pattes jaunes ». A la différence de son cousin européen, il vole uniquement le jour.

Cycle de vie

Comme chez les autres frelons, chaque colonie est fondée au printemps, par une reine qui sort d'hibernation. Jusqu'en automne, ses descendants assurent le déve-

loppement de la colonie. 70 % des colonies se délocalisent au cours de l'été, le nid primaire fondé par la reine sera abandonné. Une colonie peut produire plus de 13 000 individus chaque année, dont plus de 500 futures reines. L'hiver venu, toute la colonie meurt à l'exception des reines ayant réussi à s'abriter dans un endroit protégé (troncs pourris, murs de pierres sèches...) pour hiberner.

Quel danger pour la santé ?

Le danger pour l'écosystème est que les frelons sont les prédateurs des abeilles domestiques donc la production du miel. Cela peut aussi poser des problèmes pour la pollinisation et la reproduction des fruits, bien que des autres insectes pollinisateurs ne soient que très peu touchés.

Pour l'homme, si les piqûres d'un frelon asiatique sont douloureuses, elles ne sont pas plus dangereuses que celles d'une guêpe ou d'une abeille. Elles peuvent provoquer des chocs anaphylactiques, des réactions allergiques graves comme l'œdème de Quincke. Sa piqûre peut s'avérer dangereuse si la personne est sensible aux venins d'hyménoptères ou si elle est piquée plusieurs fois simultanément. Il est fortement conseillé d'appeler les secours au plus vite en cas de piqûre au niveau de la bouche, de la gorge ou de l'œil, en cas de piqûres nombreuses (risque d'intoxication sérieuse) et/ou de réaction allergique (gonflements

douloureux et étendus, difficultés respiratoires, chute de tension...). Les nouvelles difficultés viennent du fait qu'avec l'explosion du nombre de frelons asiatiques, le nombre de nids construits à proximité des habitations humaines a augmenté, donc la possibilité d'une attaque par une colonie de frelons a augmenté également.

(extrait de http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/brochure_PVS12_frelons-asiatiques.pdf)

Pour aller plus loin :

Site web sur les Frelons Asiatiques :
Muséum National d'Histoire Naturelle
<http://frelonasiatique.mnhn.fr>





Les moustiques

Comment lutter contre les moustiques ?



Avec le soleil et les beaux jours viennent les moustiques, attirés par les eaux stagnantes.

Il est possible de s'attaquer aux moustiques par le développement des prédateurs, c'est-à-dire des chauves-souris. C'est ce que certaines villes ont fait !

On peut dans ce cas installer des nichoirs. Ces chiroptères sont friands de moustiques, tigre ou pas.

Les insecticides à grande échelle se doivent d'être exceptionnels

Il n'y a qu'un seul cas où la démoustication intensive est utilisée pour éliminer les insectes : Si il y a soupçon d'un cas de chikungunya ou de zika, au retour d'une personne de pays où ces maladies sont actives. Dans ce cas, le moustique-tigre étant vecteur de ces maladies, par précaution, une zone de 200 mètres autour de la personne concernée est décontaminée. Il s'agit d'éliminer tout risque d'épidémie endogène, propagée par le moustique. Mais ce ne sont que les moustiques qui sont tués. Les larves, elles, survivent à ces campagnes violentes...



Plus d'informations :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>.

<https://www.ameli.fr/haute-garonne/assure/sante/themes/piqure-moustique/prevention-commune>

Nous pouvons tous aider à lutter contre ces « embêteurs » (y compris le moustique Tigre) !

MOUSTIQUE TIGRE

PRIVONS-LE D'EAU !

Check-list

VIDEZ
 1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.

COUVREZ
 DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTICHAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

RANGÉZ
 À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

CUREZ
 POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

moustiquetigre.org

Comment se reproduisent les moustiques ?

Avant de pondre, le moustique femelle a besoin de piquer. Le sang ainsi récolté lui fournira les protéines nécessaires pour pondre en moyenne 200 œufs et de continuer à vivre pour, 48 heures plus tard, recommencer à piquer. Les œufs peuvent rester viables de 5 à 10 ans. On estime qu'en moyenne la femelle vit 2 mois, pendant lesquels elle va pondre 5 fois 150 œufs et donc potentiellement donner naissance à 750 moustiques !!

Donc lorsque vous vous faites piquer, sachez que votre sang pourra donner naissance à plusieurs centaines de moustiques !

Les pontes s'effectuent à la surface de l'eau pour la grande majorité des moustiques. Par contre, le moustique tigre pond exclusivement à proximité des eaux stagnantes, réceptacles naturels ou artificiels. Au contact de l'eau, ses œufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves. La larve de moustique se transforme à son tour en moustique au bout de 5 à 6 jours.

Empêcher la prolifération

Il faut éliminer les eaux stagnantes pour limiter la propagation du moustique.

Le meilleur remède et le plus efficace consiste à éliminer toutes les eaux stagnantes afin d'éradiquer les œufs et d'empêcher la ponte !

Pour cela, faites le tour de votre jardin et vérifiez les points suivants :



Vivre ensemble

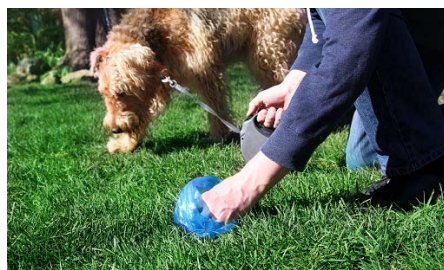
- Si vous avez des récipients, seaux, bidons, pots, tonneaux, arrosoirs, pneus, jouets d'enfants, etc., trouvez un moyen pour les supprimer, de les couvrir, ou retournez-les pour les vider,
- Si vous avez des réservoirs d'eau de pluie, couvrez-les d'une moustiquaire, en veillant à ne laisser aucun trou (les moustiques ne doivent pas pouvoir accéder à l'eau),
- Vérifiez que vos gouttières ne comportent pas de zone non drainée,
- Videz après chaque pluie et chaque arrosage les récipients que vous n'avez pas pu supprimer,
- Vérifiez sous vos terrasses en bois qu'il n'y ait pas de petites flaques qui subsistent plusieurs jours après les pluies, voire tout l'été !
- Taillez vos bambous juste au-dessus du nœud pour éviter l'accumulation d'eau, ou coupez-les à la base,
- Éclaircissez vos massifs de plantes pour qu'ils ne deviennent pas des « cachettes à moustiques »,
- Évitez de planter trop près de la maison,
- Évitez les plantes grimpantes sur la maison,
- Arrosez vos plantes au pied, éviter le feuillage,
- N'entreposez pas des plaques de tôle, plaques de contreplaqué, de planches de bois dans un endroit frais et humide,
- Si vous avez un bassin d'agrément, introduisez-y des poissons, qui mangeront les larves de moustiques.

Chaque réceptacle laissé intact pourra donner naissance à plusieurs centaines de moustiques 48 heures plus tard !

Une astuce si vous avez des sous-pots qui retiennent l'eau : remplissez-les de sable à ras bord. Ainsi, il n'y aura plus d'eau stagnante mais simplement du sable mouillé.



Le respect des personnes, des lieux publics, des propriétés privées est indispensable à notre vie en commun.



Les canicottes

La Mairie est « responsable de la salubrité publique ».

Légalement, au nom de l'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques, les espaces verts publics, les aires de jeux, sur les trottoirs (arrêté permanent du Maire N° 2018-01-12).

Tout propriétaire de canidé est dans l'obligation de ramasser les déjections de son animal sur les espaces publics de manière appropriée.

Dans le cas du non-respect de cette loi sur le ramassage des déjections canines, le propriétaire est passible d'une contravention et d'une amende.

Le distributeur de sacs à déjections canine : « un accessoire indispensable pour les promenades avec nos chiens ».

Si vous estimez un autre lieu possible, faites-en part à la Mairie par email (parole-salvetains@lasalvetat31.com) ou en déposant votre demande dans la boîte à lettres de la Mairie.

La mise en place de ces distributeurs de sacs à déjection canine permettra de garder nos trottoirs et espaces verts dans un état convenable pour tous.



Nuisances sonores

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne

en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc, ... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Pour les professionnels, les engins bruyants sont autorisés entre 7h et 20h.

- Ils sont interdits, toute la journée, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou toute dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.



Feux

Les particuliers n'ont pas le droit de faire brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de faire brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou dans les bacs « verts » dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

(Extrait du site vosdroits.service-public.fr)

Les bonnes intentions, les petites attentions, les petits gestes, le bon sens et le respect de chacun permettent le bon vivre ensemble.



Etat des travaux

Travaux terminés :

Centre des Loisirs

Création d'un cheminement béton dans l'enceinte clôturée pour faciliter les liaisons vers le Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles des enfants de l'élémentaire. Révision des menuiseries



Crèches

Remplacement et adaptation de stores intérieur. Révision des menuiseries.

Cuisine satellite du groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles

Réhabilitation du local plonge batterie des cuisines (cloisons et faïences).



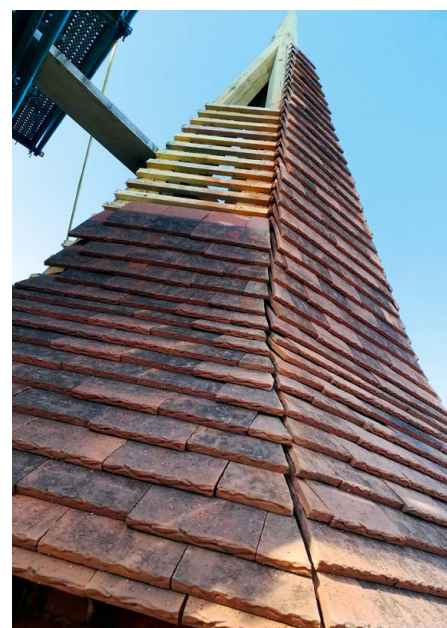
Travaux en cours :

Château Raymond IV

Pose des charpentes sur les tourelles restaurées (façade Ouest) et début de la couverture en tuiles plates.

Stabilisation et renforcement de la tour du donjon ainsi que mise en place d'un complexe d'étanchéité en toiture.

Reprise des voûtes du 1er étage de la galerie Sud et renforcement par coulis béton de deux planchers.



Avenue du Château d'eau

Effacement des réseaux aériens et création d'un réseau d'éclairage public par la société Barde Sud-Ouest en interface avec le SDEHG.

Le chantier a bien avancé, le déroulage des câbles électriques est en cours et celui des télécom ne va pas tarder. En suivant, les nouveaux candélabres et appareillages LEDS seront posés en même temps que le retrait des anciens réseaux et supports.



Travaux de voirie en interface avec la Communauté de Communes de la Save au Touch

Mise en accessibilité et travaux de signalisation de police des entrées et sorties des voies communales sur l'Avenue des Pyrénées et l'Avenue de Gascogne.



Bâtiment associatif

Installation de chantier et démarrage des travaux de fondation.
Montage et assemblage des éléments pré-fabriqués.



Festivités

Installation d'un nouveau coffret électrique de type festivité aux abords de l'Impasse des Daims par LACIS avec la participation du SDEHG.

Réalisation de travaux de viabilisation pour le Festival Salvetat en Scène et la Fête Locale.



Travaux à venir :

Avenue du Château d'eau

Suite à la mise au point du Dossier Technique avec le CD 31, un marché public sera prochainement lancé pour choisir l'entreprise qui aménagera la portion de l'Avenue comprise depuis la limite communale avec Plaisance du Touch (Imp. de la Beauce) jusqu'à la Rue du Château d'eau. Cette tranche comprendra la réalisation d'un giratoire à l'intersection avec les avenues de Bourdiès et de Provence ainsi que différents aménagements de sécurité.
Réseau 31 : intervention pour remplacer les derniers branchements en plomb.

Avenue des Lys

Chantier pour l'enfouissement des réseaux aériens électriques et télécom avec création d'un éclairage LED. Travaux préalable à l'urbanisation de la voirie réalisés par la société Barde Sud-Ouest en interface avec le SDEHG. Le plan d'aménagement de la voirie a été approuvé et fait l'objet d'un marché public en cours en liaison avec la CCST.

Autres points avec CCST

Réalisation d'une liaison piste cyclable et piétonne entre l'Avenue des Italiens et le secteur Tourmalet - Peyresourde. Cet aménagement va permettre de prolonger le réseau

existant et celui en cours d'aménagement par l'opérateur immobilier Urvat Promotion le long de la nouvelle résidence du Camp Loung.

Extension du parking du Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles : ce chantier fait l'objet d'un dossier marché public en cours.

Autres points avec le SDEHG

La commune a engagé des études et travaux pour moderniser l'éclairage existant économe et acteur de la pollution lumineuse sur certains secteurs tels que :

- la place Jean Ferrat et l'Impasse des Daims,
- le parking du Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles et le piétonnier de liaison desservant la coulée verte.

Autres points avec le Réseau 31

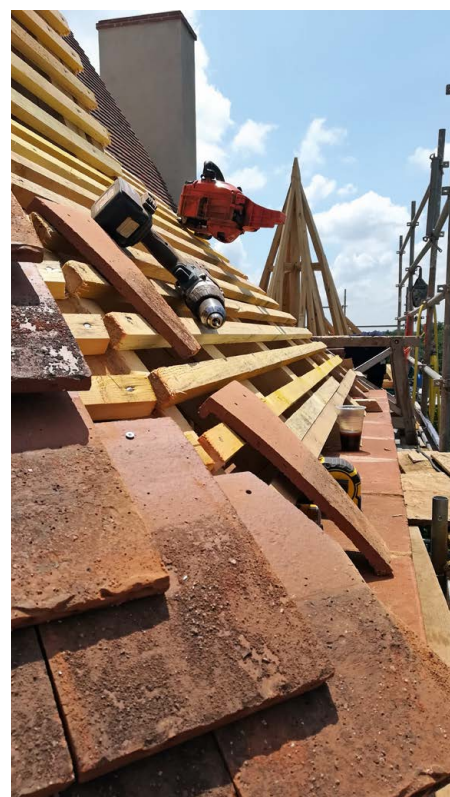
Mise en service du réseau de transfert des eaux usées.

Enfouissement du réseau haute tension présent le long de la rivière l'Aussonnelle avec construction d'un poste transformateur et desserte électrique du poste de refoulement Salvetat et d'un local communal.





Ce château qui rapproche



Quel plaisir de le voir tous les jours renaître de ses « cendres », ses magnifiques tourelles qui surplombent la vallée de l'Aussonnelle nous rappellent les contes de fées. C'est un réel plaisir de participer au sauvetage de ce joyau (plus vieux château du département).

Dans ces lieux, nous pouvons toucher l'histoire, tel un millefeuille. Cinq, voire six châteaux s'empilent, il est loin d'avoir livré tous ses secrets !

Nous sommes impatients de pouvoir le faire découvrir aux Salvétains.

Ce sont nos racines, notre culture, alors que les repères se perdent, les gens ont besoin de s'y rattacher.

Un élan collectif l'entoure, d'autant que les Salvétains seront très peu mis à contribution.

Cela représente moins de 10€ pour chacun d'entre nous pendant 3 ans.

En 2021, le château sera sauvé et vous serez tous Châtelains !

Il restera ensuite la restauration intérieure, qui suscite de nombreuses vocations chez les habitants, déjà nombreux à être volontaires.

Cet élan, pour le bien commun, sera un formidable lien entre nous.

C'est autour de ce magnifique édifice, que,

nous l'espérons, pourront se dérouler de nombreuses fêtes, pour apporter de la joie de vivre à vous tous.

Restauration du château de La Salvétat Saint-Gilles

Mercredi 29 Mai 2019 a eu lieu la cérémonie de remise d'un chèque de 3500 € de la part du Club de Mécènes du Patrimoine en Occitanie Pyrénées (Région) de la Fondation du Patrimoine, qui fédère diverses entreprises de la région toulousaine. Cette somme vient s'ajouter aux 28000€ déjà obtenus l'année dernière avec le Loto du Patrimoine. Merci à MM. Cassagnet (délégué régional de la Fondation du Patrimoine Occitanie-Midi-Pyrénées) et Sun pour leur généreux geste.

Les donateurs, conviés à cet événement, ont ensuite pu bénéficier d'une visite commentée des abords du monument actuellement en cours de restauration.

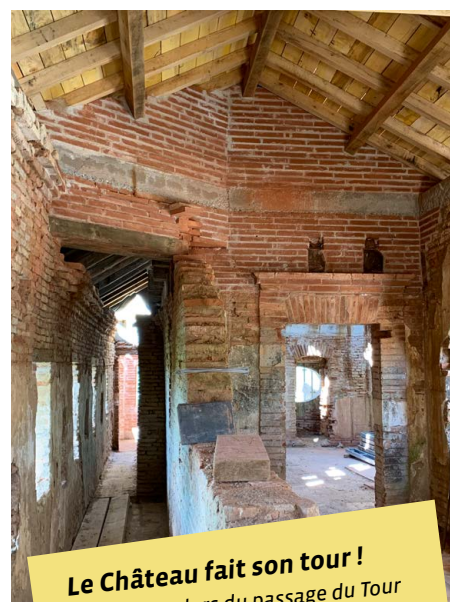
<https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/midi-pyrenees-occitanie/club-de-mecenes>

Pour faire un don (déductible des impôts)

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-la-salvetat-saint-gilles>

Le site de la fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/>



Le Château fait son tour !

Le 18 juillet, lors du passage du Tour de France pour l'étape Toulouse – Bagnères de Bigorre, France 2 et France 3 ont diffusé un court reportage, présenté par Stéphane Bern, sur la restauration de notre château à laquelle participe la fondation du Patrimoine et à laquelle a contribué le loto du patrimoine.

<https://www.lasalvetat31.fr/wp-content/uploads/2019/07/Fondation-du-patrimoine.mp4>



Dates à retenir

Ne pas jeter sur la voie publique

FÊTE LOCALE

Espace Boris Vian

Vendredi 23 Août	<p>FÊTE FORAINE</p> <p>20h00 REPAS Paëlla du Comité des Festivités (Inscriptions 06 29 33 75 62)</p> <p>21h00 CONCERT du groupe ELIXIR</p>
Samedi 24 Août	<p>FÊTE FORAINE</p> <p>16h00 MATCH RCSP - Stade Jean Giraldou</p> <p>19h00 SOIRÉE BODÉGA de l'Amicale des Joueurs Salvétains - TAPAS - FANFARE BANDA de Plaisance</p> <p>21h30 CONCERT du groupe LA FRENCH TEUF</p> <p>22h00 FEU D'ARTIFICE - Hommage à QUEEN</p>
Dimanche 25 Août	<p>11h15 COMMÉMORATION - Parvis de la Mairie</p> <p>12h00 VIN D'HONNEUR - Jardins de Boris Vian</p> <p>FÊTE FORAINE</p> <p>21h00 ANIMATION MUSICALE DJ</p>

LA SALVETAT SAINT-GILLES

LA SALVETAT SAINT-GILLES

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 Septembre
de 10h00 à 17h00
Espace Boris Vian

Les médiévales



D'ores et déjà, les journées du patrimoine sont lancées. **Elles se dérouleront les 21 et 22 septembre**, dans le parc du château. Retenez ces dates.

Un programme de choix vous sera réservé et vous pourrez approcher le château et découvrir l'avancement de la rénovation.

Comme tous les ans, le meilleur accueil vous sera réservé.

Monsieur le Maire et ses Adjointes se tiendront à votre disposition, pour vous apporter, dans la mesure du possible, des réponses à vos interrogations.

Venez nombreux !



Dernier volet de La Salvetat en Scène : la soirée spectacle vivant

Comme chaque année, La Salvetat en Scène présentera son dernier spectacle et vous propose une soirée théâtre **le 12 octobre 2019 à Boris Vian**.

Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas Ce spectacle entrée libre vous promet, l'air de rien, encore une fois, de passer une soirée détente avec

rire et bonne humeur au programme ! Plus d'infos à découvrir au fur à et à mesure... en suivant la page Facebook de La Salvetat en Scène et sur le site internet de la ville.



11 Novembre 2019

En ce 11 Novembre 2019, nous fêtons le 101^{ème} anniversaire de la fin des combats (armistice) de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à 11 heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Ce n'est que le 28 juin 1919 que sera signé, à Versailles, le traité de paix, qui mettra réellement fin à l'état de guerre.

Les Bécuts de Gascogne



Les Bécuts de Gascogne sont une association médiévale spécialisée dans le Béhourd et l'animation médiévale. Ils vous invitent à leurs prochains rendez-vous :

- Mazères, les 3 et 4 Août 2019
- Esterre (au Château de Sainte-Marie), les 10 et 11 Août 2019
- Puyelsi, le 18 Août 2019

Pour les contacter,

becuts.de.gascogne@gmail.com
ou sur Facebook "Bécuts de Gascogne"



Le Souvenir Français



Le Souvenir Français est la plus ancienne des associations dédiées au Souvenir de tous ceux qui sont tombés, victimes de nombreux conflits depuis la guerre de 1870. Fondée en 1887, ouverte à tous, elle observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique. Elle se veut gardien de la mémoire et tient à en transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Nous avons eu cette année, lors de la cérémonie du 8 mai dernier, la participation d'une jeune femme japonaise qui a pu s'entretenir avec Raymond (un de nos amis de la FNACA, très discret et très ému) et avec notre vétéran Monsieur PEYRO (tout aussi discret mais très bien connu de nos concitoyens).



Ne croyez pas que vos souvenirs, ceux que vous ont fait connaître les plus anciens doivent être enfouis avec nos disparus, partagez-les avec nous, l'histoire vous en sera reconnaissante.

Nous espérons vous voir au prochain Forum des Associations où nous serons présents.

1001 Motard(e)s



Nouvel événement : le 5 Octobre, de 13h à 18h, dans les jardins de l'espace Boris Vian, cette année, un disc-jockey assurera l'animation et vous pourrez participer à l'élection des petit(e)s 1001 motard(e)s. L'inscription se fera sur place.

Si des associations veulent participer, elles sont les bienvenues ainsi que motos et voitures anciennes...

Contacts :

Canalblog : <http://1001motardes.canalblog.com/>

FaceBook : MONDE-SANS-GUERRES-ET-SANS-VIOLENCE-MIDI-PYRENNEES

E-mail : 1000motardes@gmail.com

Tél. : 06 22 05 00 21



Octobre Rose



LOISIRS RENCONTRES ET REFLEXIONS (LRR) et la MAIRIE s'impliquent dans la campagne d'information sur le cancer du sein.

Le mois d'OCTOBRE est un rendez-vous national de mobilisation, d'information et de sensibilisation au dépistage de ce cancer. Convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce et faire progresser la recherche, telle est la vocation de cette campagne.

Le **samedi 12 octobre**, ensemble, nous organisons une matinée de rencontres :

- **Rendez-vous à 10h00**, au stade Jean GIRALDOU de la Salvetat Saint-Gilles
- **10h à 11h** : à vos baskets, pour une marche « tous unis »

- **11h à 12h** : animations à la salle des Associations, Anne-Claude GODEAU (avenue de Gascogne)

Une petite attention sera offerte à tous les participants.

- **12h - 13h** : Un verre de l'Amitié sera offert par la Mairie

Tout au long du mois d'Octobre, les salvetains pourront admirer les décorations des ronds-points installées par l'Association LRR.

Nous vous attendons nombreux car nous sommes, suivant le slogan, « Tous concernés ».



Entraide Partage Travail : une assemblée générale réussie

Christian Lamarque a été récemment élu président de l'association intermédiaire. Il a présidé l'assemblée générale en mai dernier. L'occasion pour lui et les salariées permanentes de faire un point sur l'année écoulée et sur les projets pour 2019.

L'élection de Christian Lamarque fait suite au décès de Mr Touzeau. Le nouveau président a rendu hommage à son prédécesseur en soulignant son investissement durant 20 ans. Il s'agit désormais d'assurer la continuité des actions engagées, et c'est selon ses mots, « une évolution et non une révolution ».

En 2018, l'association a inscrit 94 personnes. Ces nouveaux salariés viennent s'ajouter à ceux déjà présents. Ils ont tous eu des heures de mise à disposition chez des particuliers, des professionnels ou des collectivités, pour un total de près de 25 000 heures de travail, tous clients confondus.

Parmi les projets pour 2019, il faut noter la réfection des locaux du siège de l'asso-



ciation à Pibrac. A cela s'ajoute la location d'une parcelle dans les jardins partagés de Pibrac. Il s'agit d'en faire un jardin pédagogique afin d'y former les salariés en parcours de l'association.

Permanence de La Salvetat Saint-Gilles :
Espace Emploi, Avenue Saint-Exupéry

Mardi 9h30-11h30/ jeudi 14h00 à 16h00.

Tél. : 05 61 06 02 75

Siège administratif Pibrac :

11 rue Principale

Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tél. : 05.61.86.78.22.

Site internet :

<http://www.entraide-partage.com>.

Mail : contact@entraide-partage.com.

La Compagnie de l'Olive joue...



Il a une tête énorme car il est le plus prétentieux des écrivains de théâtre comique de France et de Navarre : Victor Aubrac décide de

s'inspirer des meilleurs amis de sa femme pour sa prochaine pièce. Et ce soir, il va le leur dire : jeu de massacre en perspective car il a grossi certains détails et forcé certains traits de caractère.

La pièce que la Compagnie de l'Olive va jouer pour vous le 14 septembre prochain dans la salle Boris Vian est résolument une comédie, une comédie d'aujourd'hui, avec une troupe qui a déjà remporté un prix de mise en scène. Cette pièce s'intitule « Un stylo dans la tête ». Elle a été écrite par Jean Dell, l'auteur de « Un petit

jeu sans conséquences » qui a été porté avec succès à l'écran.

La Compagnie de l'Olive a déjà joué cette pièce à La Salvetat Saint-Gilles, mais il nous a semblé juste de la produire une nouvelle fois car elle le mérite et les salvetains aussi !

Rendez-vous donc le samedi 14 septembre à 21h salle Boris Vian avec un accueil chaleureux pour les amoureux de la comédie. Le prix d'entrée est fixé à 6 euros avec une réduction à 4 euros pour les étudiants, les enfants et les demandeurs d'emploi.

Plus de détails par ici : <http://cieolive.free.fr>, et aussi sur notre page facebook « La compagnie de l'olive ». Vous pouvez aussi nous écrire : cieolive@free.fr. A très bientôt.





Le cyclo salvétain à l'assaut des pyrénées



Le groupe des 11 cyclos Salvétains à l'arrivée à Argelès Sur Mer, de gauche à droite José Dacosta, Eric Masson, Yves Portebois, Jean-Louis Escaffre, Joël Guingois, Jean-Pierre Coquelin, Michaël Culhane, Patrick Magnol, Charles Coffen, Manu Fujol, Pierre Salles.

« ILS L'ONT FAIT »

Samedi 8 juin, en début d'après-midi, onze cyclos du Cyclo Salvétain avaient rendez-vous au local de l'association pour rejoindre Hendaye, lieu de départ de la traversée des Pyrénées. Dès le lendemain matin, sous le soleil, Manu, Michael, José, Pierre, Charles, Jean-Louis, Patrick, Eric et Yves prenaient le départ de la première étape longue de 123 kilomètres reliant Larrau via le col de Burdincurucheta, accompagnés sur les 15 premiers kilomètres de Jean-Pierre et Joël, en charge de l'assistance logistique, conduite des véhicules, achats des courses pour les ravitaillements et pique-niques.

En début de soirée, nos cyclos se retrouvaient autour du verre de l'amitié pour débattre de la journée passée et de l'étape du lendemain : conditions météo, heure de départ, lieu du ravitaillement et pique-nique.

Après un bon repas et une bonne nuit de repos, les cyclos s'élançaient pour la deuxième étape de 120 kilomètres pour rejoindre Argeles-Gazost, avec le franchissement des cols de Marie Blanque, d'Aubisque et du Soulor. Cette étape se déroulera en grande partie sous la pluie et dans le brouillard avec une température de 5°C au sommet de l'Aubisque. A l'arrivée, le président Jean-Pierre et son épouse Anne-Marie venus les accueillir partageront la soirée avec le groupe.

Le lendemain, troisième étape de 88 kilomètres, avec la montée du mythique col du Tourmalet culminant à 2 115 mètres. Compte tenu des conditions météo (chutes de neige à 1700 mètres), Patrick, Pierre, Yves et Charles, assistés de Joël opteront pour un autre itinéraire évitant le Tourmalet. Les téméraires Manu, José, Michael et Jean-Louis transis de froid feront la descente du Tourmalet dans le minibus en compagnie de Jean-Pierre et Eric dans l'espoir de se réchauffer un peu. Les huit cyclos se retrouveront dans l'ascension du col d'Aspin, sous une pluie battante avant de rejoindre l'arrivée au village d'Avajan.

La quatrième étape de 66 kilomètres, avec une petite incursion en Espagne, se déroulera sous un soleil radieux, permettant aux cyclos d'apprécier de magnifiques paysages lors de l'ascension du col de Peyresourde et du Portillon les amenant à la localité de Cierp-Gaud.

La cinquième étape, longue de 88 kilomètres, se déroulera également en grande partie sous le soleil avec le passage des cols du Mente, du Portet-d'Aspet et de la Core permettant de rejoindre Le Pont de La Taule.

La sixième étape de 107 kilomètres, se fera avec une météo clémente, permettant de gravir sur route sèche des trois cols de Latrape, d'Agnès et du Port de l'Hers. Mal-

heureusement, les derniers kilomètres reliant Tarascon à Ax-Les-Thermes par les crêtes se feront sous un orage rendant la route glissante lors de la descente où José chutera, chute heureusement sans gravité.

Le lendemain, jour de la septième étape, quatre cols au programme : le Pailhère, le Moulis, le Garabeil et celui de Jau permettront de rejoindre la ville de Prades, après 95 kilomètres parcourus.

Le dimanche, dernier jour de la traversée des Pyrénées, se passera sous un grand soleil, reliant Prades à Argelès-sur-Mer, distants de 88 kilomètres avec le passage de deux petits cols : Fortoul et Lauro. A l'arrivée, Jean-Pierre et Anne-Marie étaient à nouveau présents pour féliciter les cyclos de leurs exploits. Une petite baignade précéda le verre de l'amitié et le repas pique-nique en bord de plage.

Cette aventure humaine s'est déroulée dans la bonne humeur et dans la camaraderie.

Au total, près de 750 kilomètres parcourus, 21 cols gravis pour un dénivelé d'environ 17 500 mètres, un GRAND BRAVO A TOUS pour cet exploit, et un GRAND MERCI à Jean-Pierre et Joël pour leur soutien logistique, sans oublier Jean-Pierre Maurette, le président, organisateur de ce périple, qui malheureusement n'a pu participer à cette aventure suite à des soucis de santé. Contact : jeanpierremaurette@free.fr



Association sportive de taekwondo

La saison sportive de l'Association Sportive de Taekwondo va bientôt se finir et nous venons d'effectuer le passage de grades samedi 15 Juin avec 100% de réussite. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine saison début Septembre.

Contact :

Mr. FOUCAT : 05 61 06 64 20 - 06 14 54 91 78

Mr. DA COSTA (Président) :

05 61 07 39 34 - 06 20 75 59 78

Facebook : Astkd31

Email : astaekwondo@neuf.fr



TCS : Journée nationale du Tennis



Samedi 8 juin après midi nous avons participé à la fête nationale du tennis.

Cette journée ensoleillée a été l'occasion de proposer aux petits et grands la pratique du tennis.

Avec la collaboration des enseignants du Tennis Club de Fonsorbes, certains parti-

cipants ont, pour la première fois, découvert ce sport.

Forts de cette expérience, nous souhaitons la renouveler l'année prochaine.

La manifestation a pris fin vers 18 h avec le traditionnel pot de l'amitié.



Braderie aux jouets

DIMANCHE 17 NOVEMBRE, Salle BORIS VIAN

Fort du succès rencontré l'an passé, MC2, l'association des parents d'élèves des écoles Marie Curie et Condorcet, organise pour la seconde année consécutive la Braderie aux Jouets le Dimanche 17 Novembre de 10h à 17h à la Salle Boris Vian, à la Salvetat-Saint-Gilles.

Jouets, jeux de société, livres, déguisements, loisirs créatifs, figurines et certains objets de puériculture, dédiés aux bébés/enfants/ados de 0 à 16 ans, seront à l'honneur. Une buvette avec restauration sera à votre disposition tout au long de la journée. Venez nombreux !

Les inscriptions pour la réservation des stands seront ouvertes à tous, y compris hors Salvetains, à partir du 14 Octobre. Le dossier d'inscription doit comporter le formulaire et l'attestation sur l'honneur signés, une photocopie de votre carte d'identité et le règlement en espèce. Tous les documents seront téléchargeables sur le site de la Mairie dans la rubrique « Agenda ».

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter mc2salvetat@gmail.com.





« L'école d'autrefois » Projet intergénérationnel

Les séniors du Centre Social accueillent les élèves de l'école Condorcet



Ce projet découle des sujets de discussions abordés lors des ateliers mémoire menés chaque semaine au centre social. Les retraités racontaient souvent des anecdotes de leur passé, notamment leur vie d'écolier. **Un collectif de 12 séniors s'est mobilisé pour partager et transmettre aux enfants leurs souvenirs d'enfance et d'école.**

Ils ont ainsi imaginé et créé plusieurs supports pour leur faire découvrir leur vécu :

- un livret retraçant la scolarité en 1940 : rôle de l'école, transport, matières enseignées, conditions de vie, examens, récompenses et punitions, etc...
→ **Brochure disponible sur le site Internet de la mairie, encart « centre social »**
- une initiation à l'écriture à la plume : mise en pratique avec encrier, porte plume et buvard, où les séniors expliquent avec passion l'harmonie de l'écriture avec ses pleins et ses déliés.

- une exposition d'objets et photos retrouvées, afin de permettre aux enfants de visualiser l'évolution de l'enseignement et du matériel.

- un temps d'échanges, où les enfants ont partagé leurs interrogations « Vous jouiez à quoi pendant la récréation ? », « Est-ce que vous étiez souvent puni ? », « Vous aviez le bonnet d'âne ? », « Y'avait-il une salle d'informatique ? », « C'était comment la cantine ? »...

En 2018, nous avons proposé ce projet durant une semaine au sein du CLAS (dispositif d'accompagnement à la scolarité) et cette expérimentation avait déjà été un succès ! Cette année, ce sont 10 classes de l'école primaire Condorcet qui sont venues à tour de rôle au centre social, rencontrer les aînés et partager un temps d'échanges autour de leur expérience commune d'élèves. On peut noter le rôle important des aînés dans la transmission de leur savoir auprès des jeunes générations. C'est avec beaucoup de plaisir qu'ils racontent leur vécu et partagent leurs témoignages. Cette rencontre éveille la curiosité des écoliers (souvent surpris par les dures punitions d'autrefois !), qui remercient chaleureusement les retraités pour ce moment partagé.



Un grand merci à Yves GELIS, Evelyne & François MARTINEZ, Jean-Marc PERRIER, Ginette AMISET, Jacky BENOIT, Eliane MASSARIN, Andrée BORTOLOTTA, Josette CONSTANS, Guy PEYRO, Francis LAGARDE & Félix DOUAT pour leur implication dans ce projet. « Ces rencontres inter-générationnelles valorisantes pour les séniors bénévoles qui les animent, appréciées par les écoliers et considérées comme bénéfiques par les enseignants devraient connaître un grand essor ». Témoignage d'Yves C'est un outil qui pourra être mis à disposition dans le courant de l'année pour les structures de la ville ou lors d'événements locaux.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le centre social au 05.34.52.70.96 ou centresocial.fchopin@save-touch.org

Voyage à Rosas 20-24 mai 2019 (FNACA)*

COMITÉ DE LA SALVETAT SAINT-GILLES



Le Comité de La Salvetat St Gilles à organisé un voyage de 5 jours à Rosas (Espagne) à l'hôtel Maritim. Nous sommes allés voir les trois villages médiévaux : Besalù, Pals, Peratallada. Le fort Sant Ferran à Figueras, le Monastère Santa Maria à Villabertran, la Basilique de Castelno d'Empuriès. Nous avons visité le jardin tropical et découvert le monde fascinant des papillons, perroquets et autres animaux exotiques. Nous avons effectué une balade de 30 km en petit train sur la montagne la plus haute (498 m) de la péninsule du Cap de Creus avec la mer des deux côtés. Le jeudi après-midi ce fut la mini croi-

sière sur un catamaran : départ de Rosas jusqu'à Cadaqués et retour. Le jeudi soir le comité a offert l'apéritif et en a profité pour fêter l'anniversaire de Magy CINQ-FRAIX : sur la photo Magy et son bouquet de fleurs. Le vendredi matin, avec regret, il a fallu prendre le chemin du retour non sans avoir fait le plein de provisions à la Jonquera et un dernier déjeuner au Bingo. Le retour fut très calme.

A L'ANNÉE PROCHAINE.

Le Bureau

FNACA : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.



Le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles



La Saison 2019 a démarré comme elle s'est clôturée en 2018, en fanfare.

En effet, Le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles compte pas moins de 13 qualifications dans les Championnats Haute-Garonne, que ce soit en Tête à Tête Sénior, Doublette Féminine et Sénior, Triplette Féminine et Sénior, Doublette Provençal et Triplette Provençal. Mais aussi 4 qualifications aux Championnats de Ligue Occitanie : Tête à Tête, Doublette

Sénior, Triplette Sénior et Doublette Provençal.

Le club a conservé son titre de Champion Haute-Garonne Doublette Provençal et sera représenté au Championnat de France en Septembre à Castelnaudary.

Pour l'excellente Saison 2018, la Mairie a organisé une cérémonie de remises de Médailles de La Ville, où 24 joueuses et joueurs furent distingués.

Le club de l'amitié

Pour le CLUB DE L'AMITIE, le 1^{er} semestre 2019 s'achève par une promenade narbonnaise, en bus, train, bateau sur la Robine, avec la pluie mais beaucoup de gaieté, un repas aux assiettes appétissantes et délicieuses, le thé dansant et le concours de belote, les 16 et 17 juin 2019 et une partie de pétanque.

Une **sortie guidée en Armagnac** nous a permis :

- d'admirer au musée d'Eauze, le Trésor : pièces de monnaies, bijoux, pierres et objets admirables
- de déjeuner au fil de l'eau sur la péniche partie de Condom, dans un cadre reposant et verdoyant : Repas savoureux, accompagné de boissons aromatiques locales (Pousse rapière, floc, Armagnac ont arrosés confits, glaces et café).

Un séjour en Charentes conduits par Jean-Pierre et accompagnés par EDDINE : Cordeirie, grottes troglodytes, villages typiques, ports, phares, zoo de la Palmyre et ... une fabuleuse dégustation d'huitres et de rillettes de la mer. L'humour, les buffets et les soirées animées ont contribué au plaisir des voyageurs dans un club BELHAM-BRA. L'Equipe DETHOMAS VOYAGE nous a gâtés par sa compétence, son attentive vigilance au desiderata de chacun et pour

le confort de leur autocar PULLMANN, qui diminue la fatigue des trajets courts ou plus longs.

Suite du programme 2019 :

19 Septembre - Castres historique, l'Agout en « coche d'eau », (Jean-Luc)

17 Octobre -Le Pigeon : ce partenaire, ses capacités, son habitat. (Dethomas)

Un séjour intermédiaire est à l'étude pour cet automne. N'hésitez pas à vous renseigner.

Affichage, téléphone, mail : elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr

Pour les amateurs de **DANSES DE SALONS, rendez-vous le 15 septembre, le 13 octobre, le 10 novembre et le 15 décembre** à BORIS VIAN.

LE BUREAU :

Elisabeth COULOUMIERS (Présidente) - Joseph AMANS (Trésorier) - Maryse AMANS (Trésorière adjointe) - Reine TERENZI (Secrétaire)

Permanence, activités et réservation les mardi après-midi, dans le préfabriqué Dominique BEDET, (près de la Poste)

Réservation téléphonique au 06 84 76 73 88 ou au 06 81 57 59 42,

Correspondance :

Club de l'Amitié, Mairie, place du 19 mars 1962 - 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES

Compagnie de théâtre LE PREAU



La saison s'est finie en beauté, avec 16 spectacles dans la salle, quasiment complets à chaque fois... Les deux spectacles adultes du samedi étaient accompagnés d'un buffet campagnard.

www.Facebook.com/TheatrelePreau
11 rue de la Pique - La Salvetat
06 64 15 98 59



Modélisme en Octobre : le club SAM ouvre ses portes



Oyez, oyez amateurs de maquettes, de miniatures, de trains, d'avions, de vaisseaux spatiaux, de bateaux, de technologie, de voitures, de camions et autres figurines, mais aussi de technologie vapeur ou laser, d'art et même de poésie ... Venez nombreux aux **Journées Portes Ouvertes (JPO) du Club SAM qui auront lieu les 26 et 27 Octobre 2019** dans la salle Boris Vian à La Salvetat Saint-Gilles. L'entrée sera gratuite pour tous. Les membres du club SAM exposeront leurs nouveaux modèles statiques et dynamiques réalisés depuis les précédentes JPO de 2017. Les Scouts de France vous proposeront boissons et gâteaux au bar.

SAM vous accueillera de
- 10 h à 18h30 le samedi
- et de 9h à 18h30 le dimanche.

Pour plus d'informations rejoignez-nous sur notre site : www.clubsam.fr

Les TOUCH' À TOUT

Les TOUCH' À TOUT organisent leur vide atelier le Dimanche 20 Octobre, de 10 h à 17 h, à l'espace Boris Vian. (Bar et petite restauration sur place assurée par les Scouts de France)

Cette année, accueillis dans la grande salle, il y aura encore plus d'exposants avec du petit matériel, des fournitures pour les loisirs créatifs, avec quelques articles « fins de séries » vendus à tous petits prix.

Pour une réservation d'emplacement, contacter l'équipe des TOUCH' À TOUT

Tél. : 06.19.46.06.71 ou 06.72.54.18.30
Email : lestouchatout.alice@gmail.com
ou association.lestouch.a.tout@gmail.com

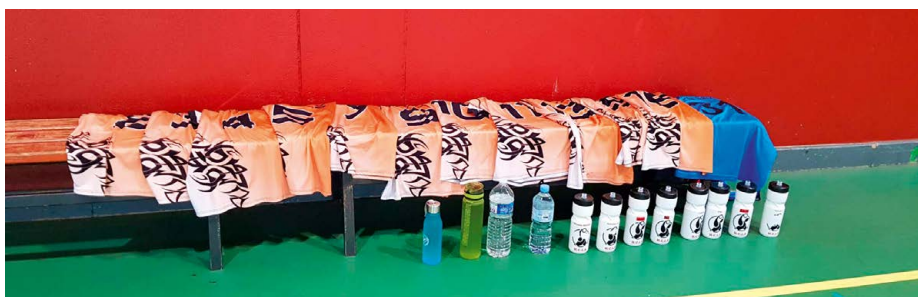
Hand : Encore mieux que la saison dernière !!

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe des garçons des années 2006-2005-2004 ont fait briller les couleurs de la Salvetat Saint-Gilles aux quatre coins de l'Occitanie.

En effet, après avoir disputé la finale Midi-Pyrénées la saison dernière, l'équipe a cette fois su franchir un cap supplémentaire en accédant à la finale Occitanie des 'moins de 15'.

Malheureusement, malgré une préparation et un engagement sans faille, un seul petit but a privé les valeureux combattants de la victoire finale face à une belle équipe de Villefranche-de-Lauragais.

C'est avec un petit regret que tout le Handball Club La Salvetat, joueurs, supporters, entraîneurs et dirigeants terminent une belle saison ; mais c'est avec la certitude de ramener un titre la saison prochaine.



MJC



Après une soirée Karoké et une soirée « Danse Country » en mai, la MJC LE CAMELEON a terminé la saison avec son 3^{ème} rallye de voitures anciennes, avec une trentaine de véhicules et 80

participants. Elle a participé au Festival de La Salvetat en Scène en juillet avec ses clubs de Country et de Capoeira.

Pour commencer la nouvelle saison et faire connaître ses clubs d'activités pour tous les âges ainsi que ses événements ponctuels, la MJC distribue fin août sa nouvelle plaquette, participe au forum des associations et propose sa journée « Portes ouvertes » samedi 14 septembre de 9h à 18h30, pour permettre de rencon-

trer les différents intervenants dans les domaines suivants :

- **Création** : Atelier créatif enfants / adultes, Couture enfants / adultes, Cuisine adultes / famille, Programmation jeux vidéo
- **Apprentissage ludique** : Conversation anglaise, Informatique senior, Œnologie, Collectif guitare, Guitare basse, Ukulélé, Chorale, Sophrologie adultes / ados
- **Activité physique** : Braingym, Qi gong, Pilates, Capoeira, Country, Free dance, Renforcement musculaire, Body punch, Badminton, Balades & Randonnée

Pour toute information complémentaire ou inscription :

26 avenue des Capitouls
07 82 26 96 79
mjc.lecameleon@hotmail.fr
www.mjclecameleon.com

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition « La Salvetat Ensemble »

Le calendrier des publications nous impose de répondre à l'actualité avec beaucoup de retard, ainsi la majorité municipale a trouvé un moyen pour nous réduire au silence.

Budget 2019 :

Les recettes et dépenses en 2018 montre un excédent de 32 214,66 euros soit 0,43 % des recettes. Ce qui peut sembler correct.

Nous avons analysé le détail de ce résultat et nous constatons que la politique municipale montre une gestion « à la petite semaine ».

Pour arriver à ce résultat, nous voyons que « les restes à réaliser » pour 2018 n'intègrent pas **certaines dépenses qui ont été reportées en 2019** dont 50 000€ du contrat ALAE.

Nous avons été surpris de voir que le **budget attribué aux écoles a diminué alors que le nombre d'élèves augmente** (plus de 1000 élèves pour 9000 habitants). Selon le maire « c'est en accord avec les enseignants ».

Le choix de réduire les dotations aux écoles au profit de fêtes et cérémonies (plus de 100 000€ soit + 4000€ par rapport au budget 2018) nous semble discutable.

Toujours pour économiser, **l'impasse a été faite sur le gardiennage des bâtiments municipaux.**

Les seules dépenses qui se maintiennent bien sont les fêtes communales qui sont noyées dans diverses lignes budgétaires. C'est le choix de la majorité : « panem et circenses - du pain et des jeux » dignes des empereurs romains et assurent ainsi une notoriété à l'équipe BVS.

Le résultat budgétaire de 2018 montre une dégradation des comptes communaux malgré le bilan positif. La dette augmente, les dépenses ne sont pas maîtrisées et nous voyons une baisse des recettes exceptionnelles qui assuraient un équilibre financier. **La capacité de désendettement, selon le rapport d'orientation budgétaire 2019 est de 18 ans.**

Un budget et sa réalisation doivent montrer une vision à long terme de la politique communale. Aujourd'hui nous voyons la version salvétaine de la fable « la cigale et la fourmi », nous entrons dans la phase « **vous chantiez ? j'en suis fort aise. Eh bien ! dansez maintenant** »

Le budget 2019 avec le bilan des dépenses réelles de 2018 est le dernier de la mandature ; l'équipe municipale battue en 2014 avait assumé ses dépenses en votant le compte administratif 2013 et le budget 2014. Nous nous doutons que le bilan 2019 sera moins flatteur pour la majorité sortante et donc le budget ne sera pas présenté et voté en 2020 par la majorité BVS.

Les élus de la liste « La Salvetat Ensemble »
Pour nous joindre : lasalvetatensemble31@gmail.com

Groupe d'opposition Cap @venir

Expression libre du groupe Cap @venir remis sur la demande de la mairie le 10 Juillet 2019.

L'AFFAIRE DU CHAMALLOW SALVETAIN

Le 24 Juin 2015, M. CESSSES Jean-Louis au lendemain d'une réunion du conseil municipal a transféré à ses sympathisants son compte-rendu de réunion. Ce courrier électronique comportait la phrase « Un conseil à l'image de notre bon maire, qui m'évoque un Chamallow... il est tout mou et gluant... »

Suite à cette diffusion, Mr le maire a porté plainte afin d'envoyer M. CESSSES Jean-Louis conseiller d'opposition devant le tribunal correctionnel

Le Mardi 20 Juin 2017, le tribunal de grande instance de Toulouse a rendu sa décision : « chamallow mou et gluant » ne constituait pas une injure. De fait, le tribunal « relaxe M Jean-Louis CESSSES. Déboute de ses demandes M le maire et le condamne à payer la somme de 1 000 € au titre des frais de justice ».

M le maire fait appel de cette décision. Le Lundi 12 Mars 2018, la Cour d'Appel de Toulouse confirme bien que « chamallow mou et gluant » ne constituait pas une injure. De fait, le tribunal « relaxe M Jean-Louis CESSSES. Déboute de ses demandes M le maire et le condamne à payer la somme de 1 000€ au titre des frais de justice ». Le tribunal a considéré que ce texte avait été rédigé sur un mode humoristique et satirique. Le tribunal juge donc que ces propos relèvent de l'opinion d'un élu dans un cadre politique, les quelles ne dépassent pas au demeurant les limites admissibles de la liberté d'expression.

M le maire conteste cette nouvelle décision en cassation. Le Mardi 7 Mai 2019, la cour de cassation, chambre criminelle de Paris a rendu l'arrêt suivant, les propos et illustration poursuivis, ne constituaient pas une injure au sens de l'article 29 de la loi du 29 Juillet 1881 sur la liberté de la presse, la cour d'appel a justifié sa décision et rejette la demande de cassation.

Monsieur le maire, qui n'est en fait que l'instrument de ses adjoints, a utilisé indument l'argent de la Commune pour tenter de museler l'opposition. Trois décisions successives de justice ont donné raison à M. CESSSES. Monsieur le maire doit en tirer les conséquences. En cela, **Monsieur le maire doit rembourser la Commune des frais de justice** que celle-ci a réglés pour le compte du Maire.

L'ensemble des analyses et prises de positions sont disponibles à cette adresse :
jlc.politique@gmail.com / tél. : 06.64.63.56.04.



FÊTE LOCALE

Espace Boris Vian

Vendredi 23 Août

Samedi 24 Août

Dimanche 25 Août



LA SALVETAT SAINT-GILLES